

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4.1.1 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/20	31/12/19
Actifs incorporels		230 852	220 844
Écarts d'acquisition	1	154 245	155 833
Autres immobilisations incorporelles	2	76 607	65 011
Placements des activités d'assurance	3	2 982 945	2 990 686
Immobilier de placement	3	288	288
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 872	1 842
Titres disponibles à la vente	3	2 896 314	2 911 034
Titres de transaction	3	67	43
Dérivés	3	7 237	1 809
Prêts et créances	3	77 167	75 670
Créances des activités du secteur bancaire	4	2 326 941	2 346 710
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	17	603 453	450 367
Autres actifs		1 007 645	1 053 538
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	112 765	123 776
Frais d'acquisition reportés	8	35 494	40 384
Impôts différés actifs	19	49 250	64 042
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	516 561	532 362
Créances clients des activités de service	8	62 390	62 112
Créances d'impôts exigibles	8	49 853	49 675
Autres créances	8	181 332	181 187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	400 969	320 777
TOTAL ACTIF		7 552 804	7 382 922

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/20	31/12/19
Capitaux propres du groupe		1 998 308	1 924 472
Capital	10	304 064	304 064
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420
Report à nouveau		656 118	512 438
Autres éléments du résultat global		144 807	150 821
Résultat net consolidé de l'exercice		82 900	146 729
Participations ne donnant pas le contrôle		267	269
Capitaux propres totaux		1 998 575	1 924 741
Provisions pour risques et charges	13	96 307	100 932
Dettes de financement	15	389 810	389 261
Passifs locatifs	16	88 124	92 990
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	17	1 804 092	1 827 219
Ressources des activités du secteur bancaire	18	2 318 392	2 362 805
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	18	535 447	523 020
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	18	357 384	301 058
Dettes financières représentées par des titres	18	1 425 562	1 538 727
Autres passifs		857 504	684 974
Impôts différés passifs	19	110 507	107 357
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20	414 133	219 863
Dettes d'impôts exigibles	21	70 621	66 295
Dérivés	21	26	889
Autres dettes	21	262 219	290 570
TOTAL PASSIF	21	7 552 804	7 382 922

4.1.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/20	31/12/19
<i>Primes brutes émises</i>		1 273 767	1 327 635
<i>Ristournes de primes</i>		- 78 111	- 95 079
<i>Variation des primes non acquises</i>		8 678	3 041
Primes brutes acquises	22	1 204 334	1 235 597
<i>Accessoires de primes</i>		143 985	140 115
<i>Produits nets des activités bancaires</i>		58 450	64 106
<i>Produits des activités de services</i>		44 094	41 270
Autres revenus	22	246 530	245 491
Chiffre d'affaires		1 450 864	1 481 088
Charges des prestations des contrats	23	- 623 653	- 536 247
<i>Frais d'acquisition des contrats</i>	24	- 238 453	- 242 675
<i>Frais d'administration</i>	24	- 261 807	- 274 784
<i>Autres charges de l'activité assurance</i>	24	- 60 971	- 70 739
<i>Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque</i>	24/25	- 12 833	- 13 742
<i>Charges des activités de services</i>	24	- 81 608	- 75 198
Charges d'exploitation	24	- 655 672	- 677 138
Coût du risque	25	- 100	- 1 804
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE		171 439	265 899
Résultat des cessions en réassurance		- 44 116	- 77 963
RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE		127 322	187 936
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	27	26 903	36 940
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		154 225	224 876
Autres produits et charges opérationnels	28	- 13 787	- 6 000
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		140 438	218 876
Charges de financement		- 21 740	- 21 385
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		0	0
Écart d'acquisition négatif		8 910	4 662
Impôts sur les résultats	29	- 44 704	- 55 434
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		82 904	146 719
Participations ne donnant pas le contrôle		- 4	10
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		82 900	146 729
Résultat par action (en €)	31	0,55	0,97
Résultat dilué par action (en €)	31	0,55	0,97

4.1.3 Autres éléments du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/20	31/12/19
Résultat net (part du groupe)		82 900	146 729
Participations ne donnant pas le contrôle		4	- 10
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		- 25 150	19 163
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		- 25 150	19 163
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3 ; 12 ; 19	17 824	78 024
<i>Comptabilisée en capitaux propres – recyclables en résultat – part brute</i>		20 218	107 140
<i>Comptabilisée en capitaux propres – recyclables en résultat – effet d'impôt</i>		- 2 956	- 21 795
<i>Transférée en résultat – part brute</i>		959	- 8 927
<i>Transférée en résultat – effet d'impôt</i>		- 397	1 606
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3 ; 12 ; 19	1 298	- 3 229
<i>Comptabilisée en capitaux propres – non recyclables en résultat – part brute</i>		1 700	- 4 386
<i>Comptabilisée en capitaux propres – non recyclables en résultat – effet d'impôt</i>		- 402	1 157
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		- 6 028	93 958
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		76 876	240 677
• dont part du groupe		76 886	240 679
• dont part des participations ne donnant pas le contrôle		- 10	- 2

4.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	ACTIONS PROPRES
Capitaux propres au 31 décembre 2018		307 799	810 420	530 377	- 21 452
Effet de la 1^{re} application de la norme IFRS 16				202	
Affectation du résultat 2018				122 333	
Distribution 2019 au titre du résultat 2018				- 119 424	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	2 909	0
Résultat au 31 décembre 2019					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat					
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA		- 3 735		- 11 265	15 000
Élimination des titres auto-détenus					- 4 738
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 277	
Transactions avec les actionnaires et autres				128	
Capitaux propres au 31 décembre 2019		304 064	810 420	523 628	- 11 190
Affectation du résultat 2019				146 729	
Distribution 2020 au titre du résultat 2019				0	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	146 729	0
Résultat au 31 décembre 2020					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 19				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 19				
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA					
Élimination des titres auto-détenus					- 4 632
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 698	
Transactions avec les actionnaires et autres				- 116	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020		304 064	810 420	671 939	- 15 822

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

ÉCARTS DE CONVERSION	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION RECYCLABLES	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION NON RECYCLABLES	RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	CAPITAUX PROPRES TOTAUX
- 27 685	106 641	- 22 184	122 333	1 806 249	148	1 806 397
				202		202
			- 122 333	0		0
				- 119 424	- 6	- 119 430
0	0	0	- 122 333	- 119 424	- 6	- 119 430
			146 729	146 729	- 10	146 719
	85 338			85 338	7	85 345
	- 7 320			- 7 320	- 1	- 7 321
		- 3 229		- 3 229	0	- 3 229
19 161				19 161	2	19 163
				0		0
				- 4 738	0	- 4 738
				1 277	0	1 277
99	0			227	129	356
- 8 425	184 659	- 25 413	146 729	1 924 472	269	1 924 741
			- 146 729	0		0
				0	0	0
0	0	0	- 146 729	0	0	0
			82 900	82 900	4	82 904
	17 261			17 261	1	17 262
	562			562	0	562
		1 298		1 298	0	1 298
- 25 135				- 25 135	- 15	- 25 150
				0	0	0
				- 4 632	0	- 4 632
				1 698	0	1 698
				- 116	8	- 108
- 33 560	202 482	- 24 115	82 900	1 998 308	267	1 998 575

4.1.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Résultat net (part du groupe)	82 900	146 729
Participations ne donnant pas le contrôle	4	- 10
Impôts sur le résultat	44 704	55 434
Charges de financement	21 740	21 385
Résultat opérationnel (A)	149 348	223 538
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	39 216	43 499
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	- 75 244	26 210
+/- Résultat latent de change	12 922	- 4 845
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	7 327	26 181
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	- 15 778	91 045
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	133 570	314 583
Variation des créances et des dettes d'exploitation	118 692	- 8 074
Impôts nets décaissés	- 32 419	- 39 389
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	86 273	- 47 463
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	- 6 321	167 125
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	- 56 841	- 44 727
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	37 677	- 141 814
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	- 25 485	- 19 416
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C + D + E)	194 358	247 704
Acquisitions des placements	- 655 210	- 773 793
Cessions des placements	631 206	708 711
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	- 24 004	- 65 082
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	- 4 887	- 11 186
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	- 4 887	- 11 186
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 33 899	- 14 299
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 456	12 942
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	- 25 442	- 1 357
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G + H + I)	- 54 334	- 77 625
Émissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	- 4 632	- 4 122
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		- 119 424
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 1	- 6
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	- 4 632	- 123 552
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement		-
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement		
Remboursement des passifs locatifs	- 13 629	- 10 902
Intérêts payés	- 21 193	- 20 854
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 34 822	- 31 756
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 39 454	- 155 308
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	- 20 378	3 587
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSorerIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE (F + J + K + L)	80 192	18 358
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	194 358	247 704
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	- 54 334	- 77 625
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 39 454	- 155 308
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	- 20 378	3 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	320 777	302 419
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	400 969	320 777
VARIATION DE LA TRÉSorerIE NETTE	80 192	18 358

NOM OU TOUT AUTRE MODE D'IDENTIFICATION DE L'ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS	COFACE SA
Explication des modifications du nom ou de tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers intervenues depuis la fin de la période de reporting précédente	N/A
Adresse de l'entité	1, place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France
Forme juridique de l'entité	Société anonyme à conseil d'administration de droit français
Pays de constitution	France
Adresse du siège social de l'entité	1, place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France
Établissement principal	1, place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France
Description de la nature des opérations de l'entité et de ses principales activités	Avec 75 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export.
Nom de l'entité mère	COFACE SA
Nom de la société tête de groupe	COFACE SA

4.2 NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

BASE DE PRÉPARATION	141	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	183
FAITS MARQUANTS	141	NOTE 22 Chiffre d'affaires	183
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	143	NOTE 23 Charges des prestations des contrats	184
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	147	NOTE 24 Frais généraux par destination	185
ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN	158	NOTE 25 Charges d'exploitation bancaire	185
NOTE 1 Écarts d'acquisition	158	NOTE 26 Résultat des cessions en réassurance	186
NOTE 2 Autres immobilisations incorporelles	159	NOTE 27 Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	186
NOTE 3 Placements des activités d'assurance	161	NOTE 28 Autres produits et charges opérationnels	187
NOTE 4 Créances des activités du secteur bancaire	166	NOTE 29 Impôt sur le résultat	187
NOTE 5 Investissements dans les entreprises associées	167	AUTRES INFORMATIONS	188
NOTE 6 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	168	NOTE 30 Ventilation du résultat par secteur	188
NOTE 7 Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	170	NOTE 31 Résultat par action	192
NOTE 8 Autres actifs	171	NOTE 32 Effectifs	192
NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	171	NOTE 33 Parties liées	193
NOTE 10 Composition du capital social	172	NOTE 34 Rémunération des principaux dirigeants	195
NOTE 11 Paiements sur la base d'actions	172	NOTE 35 Honoraires des commissaires aux comptes	195
NOTE 12 Réserves de réévaluation	173	NOTE 36 Engagements hors bilan	196
NOTE 13 Provisions pour risques et charges	174	NOTE 37 Contrats de locations	197
NOTE 14 Avantages au personnel	175	NOTE 38 Relations mère-filiales	197
NOTE 15 Dettes de financement	180	NOTE 39 Entrée de GK dans le périmètre des comptes consolidés	198
NOTE 16 Passifs locatifs	180	NOTE 40 Brexit	199
NOTE 17 Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	181	NOTE 41 Événements post-clôture	199
NOTE 18 Ressources des activités du secteur bancaire	181	NOTE 42 Gestion des risques	199
NOTE 19 Impôts différés	181		
NOTE 20 Dettes d'assurance et de réassurance	183		
NOTE 21 Autres passifs	183		

BASE DE PRÉPARATION

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne⁽¹⁾. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2019, le compte de résultat avec un comparatif au 31 décembre 2019.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été revus par le conseil d'administration du Groupe Coface en date du 10 février 2021.

FAITS MARQUANTS

Coface lance son nouveau plan stratégique à horizon 2023, *Build to Lead*

Lors de sa « journée investisseurs » organisée le 25 février à Paris, Coface a présenté son nouveau plan stratégique à horizon 2023 *Build to Lead*. Ce plan vise à étendre et à approfondir la transformation initiée par *Fit to Win*.

Le plan vise notamment à : a) poursuivre le renforcement de la gestion des risques et de la discipline de souscription ; b) améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle ; c) investir sélectivement dans des initiatives de croissance en assurance-crédit et dans les métiers de spécialité et d) maintenir la solidité du bilan.

Avec la mise en œuvre du plan *Build to Lead*, Coface relève l'intégralité de ses objectifs financiers.

La survenance rapide de la crise sanitaire et économique induite après la présentation du plan ne remet pas en cause les fondamentaux du plan. Les circonstances ont amené à une révision des priorités à court terme du groupe, mais la direction stratégique demeure.

Coface démontre son agilité dans la gestion de la crise

Face à la survenance de la crise sanitaire et au blocage de l'économie d'un grand nombre de pays, Coface a rapidement pris des mesures pour en atténuer les effets sur son modèle économique. Tout d'abord les équipes de Coface ont très rapidement adopté le télétravail, sans rupture de la qualité des services rendus aux clients, faisant ainsi preuve d'agilité opérationnelle.

Sur le plan financier, Coface a très rapidement réduit le niveau de risques de son portefeuille d'investissements et relevé significativement son niveau de liquidité à 21% au pic de la crise à la fin du premier trimestre avant de réinvestir graduellement ses liquidités au gré des mesures financières prises par les états et banques centrales.

Durant cette période, le Groupe est parvenu à assurer sans encombre le refinancement de son activité de *factoring* grâce au surdimensionnement des lignes bancaires disponibles et à la réactivité des équipes qui ont également pu renouveler dans les délais et par anticipation également certaines lignes bancaires en conservant des conditions financières satisfaisantes et conformes à ses attentes.

Par souci de prudence, en ligne avec les recommandations des autorités réglementaires et gouvernementales et afin de conserver toute sa flexibilité financière, le conseil d'administration du 1^{er} avril a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte du 14 mai 2020 de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. L'impact positif sur la solvabilité de Coface a été estimé à 13 points.

Enfin, face à la dégradation généralisée du risque crédit, Coface a procédé à un nombre exceptionnellement élevé de mesures de prévention sur son portefeuille d'assurance et d'affacturage. Malgré une volumétrie record, l'essentiel des décisions ont été prises suite à une analyse détaillée de la situation de chaque débiteur, en fonction de son pays, de son secteur et de sa situation propre.

Coface coopère avec de nombreux états pour garantir la disponibilité de l'assurance-crédit

En 2020, de nombreux gouvernements ont rapidement reconnu le rôle crucial de l'assurance-crédit dans le maintien du crédit inter-entreprises, première source de financement de nombreuses entreprises. Afin de permettre de garantir la disponibilité de l'assurance-crédit dans une période où le risque n'est pas forcément assurable, de nombreux états ont mis en place des mécanismes de garantie dont la forme et le périmètre varient. Coface a ainsi finalisé 13 accords dans des pays qui représentent 64 % des expositions au 31 décembre 2020.

Ces mécanismes prennent selon les pays la forme de traités de réassurance proportionnels ou bien de compléments de garantie. Les traités portent en général sur les assurés domestiques ou domiciliés dans le pays et concernent l'ensemble du portefeuille existant et les affaires nouvelles. Les schémas sont assortis selon les pays d'un taux de cession des primes et des sinistres qui peuvent être différents, et donne lieu en général au versement d'une commission de réassurance. Il permet aux clients de l'assureur qui le souhaitent d'acheter une garantie qui n'est plus disponible sur le marché privé en raison de la difficulté à assurer des risques devenus trop incertains.

L'impact de l'ensemble de ces plans gouvernementaux sur les comptes au 31 décembre 2020, est une détérioration du résultat avant impôt de 5,9 millions d'euros. La sinistralité à date conduisant à céder un montant supérieur de primes que de sinistres.

Au cours du dernier trimestre écoulé, Coface a signé douze prolongations d'accords avec la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la Slovénie, le Canada, le Portugal, Israël et la Norvège. Ces accords visent à prolonger les dispositifs mis en place en 2020 jusqu'au 30 juin 2021.

(1) Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements

Les agences de notation reconnaissent les bonnes performances de Coface

Le 24 février, soit avant le début de la crise, l'agence de notation AM Best a attribué la note de solidité financière (Financial Strength Rating - FSR) 'A' (Excellent) à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie) ainsi qu'à Coface Re. Ces notes s'accompagnent d'une perspective « stable ». L'agence a également confirmé la note de solidité financière (FSR) 'A' (Excellent) attribuée à Coface North American Insurance Company (CNAIC), elle aussi assortie d'une perspective « stable ».

Suite à la survenance de l'épidémie de Covid, les agences de notation ont rapidement analysé les conséquences potentielles de la crise sur les différents secteurs d'activité économique. Dans le secteur de l'assurance, et particulièrement de l'assurance-crédit, la première réaction a été l'anticipation d'une dégradation du profil de notation. Ainsi l'agence de notation Moody's a confirmé le 27 mars 2020 la note de solidité financière (Insurance Financial Strength - IFS) A2 de Coface mais l'a assorti d'une perspective négative.

L'agence de notation Fitch a placé le 31 mars 2020 les notes de Coface sous surveillance négative. Cela inclut la note de solidité financière (Insurance Financial Strength - IFS). L'agence de notation a maintenu, le 5 novembre 2020, les notes de Coface sous surveillance négative.

Évolution de l'actionariat

Natixis a annoncé, le 25 février, la cession de 29,5 % du capital de Coface à Arch Capital Group Ltd et déclaré son intention de ne plus siéger au conseil d'administration de Coface à compter de la réalisation définitive de l'opération. Natixis a également précisé que son accord avec Arch prévoit que, à cette date, le conseil soit composé de dix membres dont quatre nommés par Arch et six administrateurs indépendants (dont les cinq administrateurs indépendants actuels).

Le conseil d'administration de Coface, en lien avec le comité des nominations et des rémunérations, a décidé de procéder à la recherche du futur président du conseil d'administration dont le mandat débutera à la date de la réalisation définitive de l'opération. Le président du conseil d'administration sera un administrateur indépendant.

La réalisation définitive de l'opération est soumise à l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Arch Capital a affirmé son soutien à l'équipe de management de Coface et à son nouveau plan stratégique 2023 *Build to Lead*.

Entrée de périmètre de Coface GK en Norvège

Le 1^{er} juillet, Coface a annoncé la finalisation de l'acquisition de GIEK Kredittforsikring AS, une société créée en 2001 qui regroupe les activités d'assurance-crédit export de court terme précédemment souscrites par l'agence de crédit export norvégienne GIEK. Cette activité est dorénavant exploitée sous la marque Coface GK.

L'entité Coface GK est ainsi consolidée dans les comptes du groupe depuis le 1^{er} juillet 2020 et son intégration a généré un écart d'acquisition négatif (ou *badwill*) de 8,9 M€ qui, conformément aux règles comptables, a été comptabilisé en profit dans les résultats de l'exercice.

Fusion de la filiale brésilienne SBCE (Seguradora Brasileira C.E.) avec Coface Do Brasil

Suite au rachat en 2019 par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur des minoritaires de sa filiale SBCE (Seguradora Brasileira C.E.), il a été décidé de la fusionner au sein de son autre filiale Coface Do Brasil. Cette opération s'inscrit dans la volonté du groupe de rationaliser sa présence au Brésil et de répondre aux exigences réglementaires. L'impact de cette opération sur les comptes consolidés de l'exercice est nul.

Nomination de Nicolas Namias comme président du conseil d'administration de COFACE SA

Le conseil d'administration de COFACE SA s'est réuni le 9 septembre et a nommé Nicolas Namias, directeur général de Natixis, en qualité de président du conseil d'administration.

Il succède à François Riahi qui quitte le conseil d'administration de COFACE SA à la suite de son départ de Natixis.

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

À travers son plan *Build to Lead*, Coface poursuit l'amélioration de l'efficacité en capital de son modèle économique. Confiant dans la solidité de son bilan, Coface a lancé le 26 octobre 2020 un programme de rachat d'actions pour un montant total de 15 millions d'euros. Le descriptif de ce programme est le suivant :

- un programme de 15 millions d'euros a été lancé le 27 octobre 2020 et a pris fin le 29 janvier 2021 avec le rachat de 1 852 157 actions. Au 31 décembre 2020, Coface avait racheté 1 110 677 actions pour une valeur de 8 613 694,42 euros.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2020

Entrées de périmètre

Coface GIEK Kredittforsikring AS (Entité norvégienne) a été acquise le 1^{er} juillet 2020 à 100 %.

Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre en 2019.

Fusion

La société SBCE (Seguradora Brasileira C.E.) a été absorbée par la société Coface Do Brasil Seguros de Credito SA.

Entités *ad hoc*

Entités *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité *ad hoc* au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité *ad hoc* ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de services auprès de l'entité *ad hoc* via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités *ad hoc* impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (*Special Purpose Vehicle*) de type français, soit le fonds commun de titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient d'une couverture d'assurance-crédit.

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (*Asset-Backed Commercial Paper*), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Re puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale.

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

Pays	ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGES				
			CONTRÔLE	INTÉRÊT	CONTRÔLE	INTÉRÊT	
			31/12/20	31/12/20	31/12/19	31/12/19	
Europe du Nord							
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung)	-	Succursale*		Succursale*		
Allemagne	Coface Finanz GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Allemagne	Coface Rating Holding GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Allemagne	Coface Rating GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Allemagne	Kisselberg KG	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Pays Bas	Coface Nederland Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Pays-Bas	Coface Nederland	-	Succursale*		Succursale*		
Danemark	Coface Danmark	-	Succursale*		Succursale*		
Suède	Coface Sverige	-	Succursale*		Succursale*		
Norvège	GIEK Kredittforsikring AS	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-	
Europe de l'Ouest							
France	COFACE SA	Société mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Cofinpar	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Cogeri	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fimipar	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 2	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 2 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 3	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 3 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 3 ter	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 3 quater	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 4	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 5 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
France	Fonds Colombes 6	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Belgique	Coface Belgium Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Belgique	Coface Belgique	-	Succursale*		Succursale*		
Suisse	Coface Suisse	-	Succursale*		Succursale*		
Suisse	Coface Re	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Suisse	Fonds Lausanne 2	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Suisse	Fonds Lausanne 3	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Suisse	Fonds Lausanne 5	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Suisse	Fonds Lausanne 6	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Grande-Bretagne	Coface UK Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	
Grande-Bretagne	Coface UK	-	Succursale*		Succursale*		
Irlande	Coface Ireland	-	Succursale*		Succursale*		

Pays	ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGES			
			CONTRÔLE	INTÉRÊT	CONTRÔLE	INTÉRÊT
			31/12/20	31/12/20	31/12/19	31/12/19
Europe centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Coface Central Europe Holding AG	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur SA Niederlassung Austria	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office	-	Succursale*		Succursale*	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o.	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o.	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	-	Succursale*		Succursale*	
République Tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Romania CMS	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Bois-Colombes – Sucursala Bucuresti	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Technologie – Roumanie	-	Succursale*		Succursale*	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu	-	Succursale*		Succursale*	
Slovénie	Coface PKZ	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Lituanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Lietuvos filialas	-	Succursale*		Succursale*	
Bulgarie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA – Branch Bulgaria	-	Succursale*		Succursale*	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (Succursale)	-	Succursale*		Succursale*	
Italie	Coface Italia	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	Coface Israel	-	Succursale*		Succursale*	
Israël	Coface Holding Israel	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	BDI – Coface (<i>business data</i> Israel)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa	Globale	97,50 %	97,50 %	97,50 %	97,50 %
Afrique du Sud	Coface South Africa Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Servicios España	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Iberica	-	Succursale*		Succursale*	
Portugal	Coface Portugal	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Grèce	-	Succursale*		Succursale*	
Turquie	Coface Sigorta	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

Pays	ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGES			
			CONTRÔLE	INTÉRÊT	CONTRÔLE	INTÉRÊT
			31/12/20	31/12/20	31/12/19	31/12/19
Amérique du Nord						
États-Unis	Coface North America Holding Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface Services North America	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America Insurance company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Canada	Coface Canada	-	Succursale*		Succursale*	
Amérique latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito SA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Seguradora Brasileira De Credito Interno SA (SBCE)	Globale	0,00 %	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Chili	Coface Chile SA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chili	Coface Chile	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Argentina	-	Succursale*		Succursale*	
Équateur	Coface Ecuador	-	Succursale*		Succursale*	
Asie-Pacifique						
Australie	Coface Australia	-	Succursale*		Succursale*	
Hong Kong	Coface Hong Kong	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Japon	-	Succursale*		Succursale*	
Singapour	Coface Singapour	-	Succursale*		Succursale*	
Taiwan	Coface Taiwan	-	Succursale*		Succursale*	

* Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1^{er} janvier 2020

IFRS 16

L'amendement à la norme IFRS 16 « Contrats de Location » sur les allègements de loyers liés au Covid-19 adopté par la Commission européenne le 9 octobre 2020 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, avec possibilité d'application anticipée. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8

L'amendement aux normes IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif », adopté par la Commission européenne le 29 novembre 2019, est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Ces amendements viennent clarifier la définition du terme « significatif » afin de faciliter l'exercice du jugement du caractère significatif ou non d'une information et d'améliorer la pertinence des informations présentées dans les notes annexes des états financiers. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IFRS 17

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». La norme IFRS 17 n'a pas encore été homologuée par l'Union européenne. IFRS 17 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ; une application anticipée est autorisée, à condition d'appliquer aussi IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». Des amendements à la norme IFRS 17 ont été publiés le 25 juin 2020 par le *Board* de l'IASB.

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils généreront dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillé qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables modifieront le profil du résultat de l'assurance.

Compte tenu de l'importance des changements apportés et en dépit des incertitudes pesant encore sur la norme, Coface s'est doté d'une structure projet, qui permettra, au sein des différents chantiers, d'appréhender l'ensemble des dimensions de la norme : modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement.

IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et est applicable de façon rétrospective depuis le 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concernant des dispositions spécifiques pour les conglomérats financiers, adopté le 9 novembre 2017 par la Commission européenne, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomérats financiers d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2023 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomérat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- d'apporter des informations complémentaires spécifiques en note annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomérat financier, applique cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2021. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

En application de l'option ouverte par les dispositions de la norme IFRS 9, Coface a choisi de ne pas retraiter les exercices antérieurs publiés au titre d'information comparative pour ses états financiers.

Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

La notion de significativité résulte de la mise en œuvre de seuils et d'une appréciation qualitative de la pertinence de l'apport des entités dans les comptes consolidés de Coface. Les principaux seuils applicables sont les suivants :

- total bilan : 40 millions d'euros ;
- résultat technique : 5 millions d'euros ;
- résultat net : +/- 2 millions d'euros.

Par ailleurs, selon la politique du groupe, toutes les entités non consolidées doivent distribuer la totalité de leur revenu distribuable sauf contrainte réglementaire et/ou éléments exceptionnels.

Les participations sont consolidées :

- par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités *ad hoc*. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités *ad hoc* du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

Actifs destinés à être cédés et dettes liées et activités abandonnées

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les douze mois.

Une vente est hautement probable si :

- un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;

- une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les douze mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

Conversion

Conversion des transactions en devises

Les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis au cours historique. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice entre le taux de change moyen et le taux de clôture appliqué au bilan est également portée dans les autres éléments du résultat global.

Économies hyperinflationnistes

L'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » est requise, à compter du 1^{er} juillet 2018, pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Peso argentin.

Le Groupe Coface possède des activités en Argentine dont la contribution au total du bilan et du résultat net consolidés est non significative au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Ainsi, l'impact de l'application de cette norme est également non significatif à l'échelle du groupe et n'a pas été pris en compte dans les états financiers au 31 décembre 2020 ni au 31 décembre 2019.

Principes généraux

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques

iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de *factoring* appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » s'applique également pour les activités de *factoring* selon les mêmes modalités que pour les activités de service.

Classement des produits et charges relatifs aux différents métiers du Groupe

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- de primes, correspondant à la rémunération de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4 ;
- d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit,
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit,
 - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

Opérations techniques d'assurance

Primes brutes acquises

Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent.

Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et *no claims* bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au *pro rata temporis* séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique à partir de données historiques correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas et validé par un comité (*comité special reserves*).

En ce qui concerne l'assurance-caution, ce sont les méthodes locales qui sont appliquées. Seuls les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est cependant enregistré. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues ; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Les sinistres et les recours sont provisionnés séparément conformément à la réglementation française en vigueur.

Opérations de réassurance

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période

comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du *Conceptual Framework*.

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement

d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les sept groupes d'UGT sont les suivants :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe centrale ;
- Méditerranée & Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique latine ;
- Asie-Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs.

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche utilisée à titre informatif, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de résultat net d'onepart, de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'Actif Net Réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances et pour les sociétés d'affacturage d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net et de celle issue du multiple de CA, d'ANR ou de PNB pour, respectivement, les sociétés de services, d'assurance et d'affacturage.

Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité ; celle-ci ne peut excéder quinze ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes ; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

TERRAIN	NON AMORTISSABLE
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Un contrat de location est classé comme un contrat de location financement s'il transfère substantiellement les risques et avantages correspondants à la propriété.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Actifs financiers

Hors activité de factoring, le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories IAS 39.

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritère qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de stress tests ;
- pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;
- pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée.

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

Traitement comptable des frais d'émission de la dette

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;
- les coûts prélevés par les agences règlementaires et les bourses de valeurs ;
- les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- les coûts de financement ;
- les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du factor des crédits accordés aux adhérents ;
- les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du factor, et
 - d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;
- les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en « Ressources des activités du secteur bancaire » car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créances d'affacturage

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « coût du risque ») lorsqu'un risque probable de non recouvrement partiel ou total apparaît ;
- des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « coût du risque »).

Ces dépréciations, instaurées par la norme IFRS 9, s'appuient sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (DRA *Debtor Risk Assessment*). La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL *Expected Credit Loss*) est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut (LGD *Loss Given Default*) et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (*Exposure at default*). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances. Des ajustements spécifiques sont réalisés afin de prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (*Forward Looking*).

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la Société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

Avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Stock-option

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des *stocks-options*, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- le droit de décider de l'utilisation du bien.

Coface n'exerce qu'une activité de preneur. Pour ce dernier, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Coface utilise les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars US).

Le droit d'utilisation est amorti linéairement, et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées distinctement au compte de résultat.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1^{er} janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Coger et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôts différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe centrale ;
- Méditerranée et Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique latine ;
- Asie-Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée.

La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

Estimations

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

ESTIMATION	NOTES	NATURE DE L'INFORMATION DEMANDÉE
Dépréciation d'écart d'acquisition	1	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de <i>loss ratio</i> .
Dépréciation des créances d'affacturage	4	Les dépréciations des créances d'affacturage incluent une partie calculée selon les pertes de crédit attendues (notion instaurée par la norme IFRS 9)
Provision pour primes acquises non émises	17	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	17 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	17 ; 23	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	17 ; 23 ; 42	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	17 ; 23 ; 42	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuellement, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par les principes comptables Groupe, dans l'attente de la publication d'une norme IFRS traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations *a posteriori*, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptible d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les

valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent. Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

NOTE 1 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition par région est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe centrale	8 345	8 394
Méditerranée & Afrique	22 541	22 672
Amérique du Nord	5 687	6 201
Amérique du Sud	0	895
TOTAL	154 245	155 833

La valeur des écarts d'acquisition baisse de 1 588 milliers d'euros sur l'exercice 2020 ; cette diminution est due à la comptabilisation d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition constatée sur l'UGT Amérique latine d'un montant de 845 milliers d'euros ainsi qu'à la variation des taux de change pour 743 milliers d'euros.

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2020. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management

avec deux années supplémentaires construites sur la base de ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont, le taux de croissance à long terme fixé à 1,5 % pour l'ensemble des entités et le coût moyen pondéré du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2020 :

(en millions d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE	AMÉRIQUE DU NORD
Coût du capital	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	587,5	474,0	214,5	304,9	54,8

Il convient de noter que les tests de perte de valeur au premier semestre 2020 montraient que la valeur comptable de l'UGT Amérique latine était inférieure à la valeur d'utilité.

Ainsi il n'existe plus d'écart d'acquisition sur l'UGT Amérique latine suite à la comptabilisation d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition constatée sur cet UGT.

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2019 :

(en millions d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD
Coût du capital	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	528,8	472,1	199,5	262,6	59,6	57,2

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- sensibilité sur le taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 ;
- sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2024 et 2025) : en considérant une augmentation de 1 à 2 points au niveau du ratio de sinistre et des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 à 2 points des hypothèses retenues aurait un effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

Résultat des tests d'impairment

(en millions d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE	AMÉRIQUE DU NORD
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé ⁽¹⁾	587,5	474,0	214,5	304,9	54,8
Valeur d'utilité de l'UGT	880,6	585,4	399,5	668,6	87,2
Sensibilité Croissance long terme - 0,5 point ⁽²⁾	859,0	490,7	390,3	649,4	84,0
Sensibilité WACC + 0,5 point ⁽²⁾	850,0	486,8	386,3	641,1	82,7
Sensibilité Loss/Cost Ratio 2025 + 1 point ⁽²⁾	869,1	376,3	392,3	650,6	79,7
Sensibilité Loss/Cost Ratio 2025 + 2 points ⁽²⁾	857,5	321,1	385,0	632,6	72,2

(1) La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la valeur comptable.

(2) Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la Contribution à l'actif net du Groupe consolidé.

NOTE 2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Frais de développement et logiciels	74 141	62 359
Fonds de commerce	2 062	2 212
Autres immobilisations incorporelles	404	440
TOTAL	76 607	65 011

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Frais de développement et logiciels	226 421	- 152 280	74 141
Fonds de commerce	3 680	- 1 618	2 062
Autres immobilisations incorporelles	2 944	- 2 539	404
TOTAL	233 045	- 156 437	76 607

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Frais de développement et logiciels	210 814	- 148 455	62 359
Fonds de commerce	3 873	- 1 661	2 212
Autres immobilisations incorporelles	2 928	- 2 488	440
TOTAL	217 615	- 152 604	65 011

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de frais de développement (projet CARS, IFRS 17, autres).

Ces investissements se sont élevés à 24,5 millions d'euros sur l'exercice 2020, comparés à 12,1 millions d'euros sur l'exercice 2019.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Frais de développement et logiciels	210 814	557	24 725	- 8 949	- 726	226 421
Fonds de commerce	3 873	0	0	0	- 193	3 680
Autres immobilisations incorporelles	2 928	0	92	- 6	- 71	2 944
TOTAL	217 615	557	24 817	- 8 955	- 990	233 045

L'entrée de périmètre sur l'exercice 2020 correspond à l'entité Coface GIEK Kreditforsikring AS.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE	31/12/19
Frais de développement et logiciels	197 670	1 099	12 027	- 2 159	2 177	210 814
Fonds de commerce	6 747	0	0	- 3 089	215	3 873
Autres immobilisations incorporelles	2 821	0	70	- 14	51	2 928
TOTAL	207 238	1 099	12 097	- 5 262	2 443	217 615

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES	EFFET DE CHANGE ET AUTRES	31/12/20
Amortissement frais de développement et logiciel	- 146 618	0	- 11 817	5 824	522	- 152 089
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	- 1 837	0	- 186	1 838	- 5	- 190
Total Amortissement et dépréciation frais de développement et logiciel	- 148 455	0	- 12 003	7 662	517	- 152 279
Amortissement fonds de commerce	- 1 661	-	- 102	0	146	- 1 618
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	- 1 661	0	- 102	0	146	- 1 618
Amortissement autres immobilisations incorporelles	- 2 488	-	- 105	6	48	- 2 539
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 2 488	0	- 105	6	48	- 2 539
TOTAL	- 152 604	0	- 12 210	7 668	711	- 156 436

NOTE 3 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

3.1 Placements par catégorie

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des titres AFS (*available for sale*) s'élève à 2 896 314 milliers d'euros, celle des titres classés en *trading* se monte à 67 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 2 587 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2020, selon les types de notation, est la suivante :

- titres notés « AAA » : 11,2 % ;
- titres notés « AA » et « A » : 52,1 % ;
- titres notés « BBB » : 32,1 % ;
- titres notés « BB » et inférieur : 4,6 %.

(en milliers d'euros)	31/12/20					31/12/19				
	COÛT AMORTI	RÉÉVALUATION	VALEUR NETTE	JUSTE VALEUR	PLUS ET MOINS VALUES LATENTES	COÛT AMORTI	RÉÉVALUATION	VALEUR NETTE	JUSTE VALEUR	PLUS ET MOINS VALUES LATENTES
Titres AFS	2 672 996	223 318	2 896 314	2 896 314		2 706 300	204 734	2 911 034	2 911 034	
Actions et autres titres à revenus variables	153 192	145 980	299 172	299 172		171 089	145 867	316 956	316 956	
Obligations et effets publics	2 300 679	66 185	2 366 864	2 366 864		2 314 927	43 680	2 358 607	2 358 607	
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 853 153	58 531	1 911 685	1 911 685		2 075 248	42 097	2 117 346	2 117 346	
<i>dont placements en OPCVM</i>	447 525	7 654	455 179	455 179		239 679	1 582	241 261	241 261	
Parts de SCI	219 125	11 155	230 280	230 280		220 284	15 190	235 473	235 473	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 872		1 872	2 587	715	1 842		1 842	2 574	733
JVO - Trading										
OPCVM monétaires	67	0	67	67		43		43	43	
Dérivés actifs	0	7 237	7 237	7 237			1 809	1 809	1 809	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		- 26	- 26	- 26			- 889	- 889	- 889	
Prêts et créances	77 167		77 167	77 167		75 670		75 670	75 670	
Immobilier de placements	695	- 407	288	288		695	- 407	288	288	
TOTAL	2 752 797	230 148	2 982 945	2 983 660	715	2 784 550	206 137	2 990 687	2 991 418	733

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	BRUT 31/20	DÉPRÉCIATIONS	NET 31/12/20	NET 31/12/19
Titres AFS	2 939 773	- 43 457	2 896 314	2 911 034
Actions et autres titres à revenus variables	338 020	- 38 849	299 172	316 956
Obligations et effets publics	2 366 864		2 366 864	2 358 607
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 911 685		1 911 685	2 117 346
<i>dont placements en OPCVM</i>	455 179		455 179	241 261
Parts de SCI	234 889	- 4 608	230 280	235 473
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 872		1 872	1 842
JVO - Trading				
OPCVM monétaires	67		67	43
Dérivés actifs	7 237		7 237	1 809
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	- 26		- 26	- 889
Prêts et créances	77 262	- 95	77 167	75 670
Immobilier de placements	288		288	288
TOTAL	3 026 499	- 43 552	2 982 945	2 990 687

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/19	DOTATIONS	REPRISES	EFFET DE CHANGE ET AUTRES	31/12/20
Titres AFS	37 609	7 941	- 2 054	- 40	43 457
Actions et autres titres à revenus variables	37 601	3 341	- 2 054	- 40	38 848
<i>Obligations et effets publics</i>	0	0	0	0	0
Parts de SCI	8	4 600	0		4 608
Prêts et créances	95	0	0	0	95
TOTAL	37 704	7 941	- 2 054	- 40	43 552

Une provision de 100 % de la moins-value latente constatée au 31 décembre 2021 du fonds BNPP SPF2 RE a été enregistrée, soit 4,6 millions d'euros, en lien avec la crise Covid et la baisse de valeurs de certains sous-jacents dans le secteur

commercial principalement. Aucune autre provision n'a été constatée sur le portefeuille au titre de la crise Covid.

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.

Variation des placements par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/20					VALEUR NETTE COMPTABLE CLÔTURE
	VALEUR NETTE COMPTABLE OUVERTURE	AUGMEN- TATIONS	DIMINU- TIONS	RÉÉVA- LUATIONS	DÉPRÉ- CIATIONS	AUTRES VARIATIONS	
Titres AFS	2 911 034	624 405	- 633 562	22 673	- 5 886	- 22 348	2 896 314
Actions et autres titres à revenus variables	316 956	33 378	- 46 720	1 619	- 1 286	- 4 775	299 172
Obligations et effets publics	2 358 607	584 256	- 583 514	25 088		- 17 574	2 366 864
Parts de SCI	235 473	6 771	- 3 329	- 4 034	- 4 600	0	230 280
Titres HTM							
Obligations	1 842	40	- 9			0	1 872
JVO - Trading	43	0	24,6	0		0	67
Prêts, créances et autres placements financiers	77 767	23 077	- 5 483	- 1 339	1	- 9 330	84 692
TOTAL	2 990 687	647 522	- 639 030	21 334	- 5 885	- 31 679	2 982 945

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours de l'année 2020, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de *swaps* ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en dollars US et présentes dans le portefeuille de placement.

Les investissements actions ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie via l'achat et la vente d'options cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre vise une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone euro.

Concernant le portefeuille obligataire, aucune couverture de taux n'a été mise en place au cours de l'année 2020, toutefois, Coface se laisse la possibilité d'en remettre en place. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont été mises en place sur des titres de créances négociables, dans le portefeuille monétaire.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

3.2 Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs.

Les titres classés en niveau 1 représentent 82 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- obligations d'État et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 5 % du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;
- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 13 % du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2020 par niveau

(en milliers d'euros)	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
			JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE COTATIONS SUR UN MARCHÉ ACTIF	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES OBSERVABLES	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES NON OBSERVABLES
Titres AFS	2 896 314	2 896 314	2 442 488	67 771	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	299 172	299 172	143 373	23	155 775
Obligations et effets publics	2 366 864	2 366 864	2 299 116	67 747	0
Parts de SCI	230 280	230 280			230 280
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 872	2 587	2 587		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	67	67	67		
Dérivés actifs	7 237	7 237	715	6 413	109
Prêts et créances	77 167	77 167		77 167	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 982 945	2 983 660	2 445 858	151 350	386 452

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	31/12/19	GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE		TRANSACTIONS DE LA PÉRIODE		ÉCART DE CHANGE	31/12/20
		AU COMPTE DE RÉSULTAT	DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	ACHATS/ ÉMISSIONS	VENTES/ REMBOUR- SEMENTS		
Titres AFS	390 308	- 10 159	5 355	8 424	- 1 488	- 1 825	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	154 835	- 5 559	9 389	1 653	1 841	- 1 825	155 775
Parts de SCI	235 473	- 4 600	- 4 034	6 771	- 3 329	0	230 280
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	390 705	- 10 159	5 355	8 424	- 1 488	- 1 825	386 452

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2019 par niveau

(en milliers d'euros)	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
			JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE COTATIONS SUR UN MARCHÉ ACTIF	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES OBSERVABLES	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES NON OBSERVABLES
Titres AFS	2 911 034	2 911 034	2 520 706	23	390 308
Actions et autres titres à revenus variables	316 956	316 956	162 097	23	154 835
Obligations et effets publics	2 358 607	2 358 607	2 358 607	0	
Parts de SCI	235 473	235 473			235 473
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 842	1 842	1 842		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	43	43	43		
Dérivés actifs	1 809	1 809	682	1 018	109
Prêts et créances	75 670	75 670		75 670	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 990 687	2 990 687	2 523 272	76 711	390 705

Variation des titres évalués selon le niveau 3 sur l'exercice 2019

(en milliers d'euros)	31/12/18	GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE		TRANSACTIONS DE LA PÉRIODE		ÉCART DE CHANGE	31/12/19
		AU COMPTE DE RÉSULTAT	DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	ACHATS/ ÉMISSIONS	VENTES/ REMBOUR- SEMENTS		
Titres AFS	367 453	- 8 701	20 393	13 000	- 2 192	354	390 308
Actions et autres titres à revenus variables	141 234	- 8 701	14 620	6 760	0	921	154 835
Parts de SCI	226 219		5 772	6 241	- 2 192	- 568	235 473
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	367 850	- 8 701	20 393	13 000	- 2 192	354	390 705

Actifs financiers SPPI au 31 décembre 2020 (IFRS 9)

<i>(en milliers d'euros)</i>	JUSTE VALEUR	VARIATION DE LA JUSTE VALEUR AU COURS DE LA PÉRIODE
Placements en titres vifs – Actifs financiers SPPI	1 890 379	18 531
Placements en titres vifs – Actifs financiers non SPPI	21 306	202
Placements en titres vifs	1 911 685	18 733
Prêts et créances – Actifs financiers SPPI	77 167	
Prêts et créances	77 167	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actifs financiers SPPI	369 651	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	369 651	0
ACTIFS FINANCIERS SPPI	2 337 196	18 531
ACTIFS FINANCIERS NON SPPI	21 306	202
TOTAL	2 358 502	18 733

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE CLÔTURE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers SPPI n'ayant pas de risque de crédit faible	57 251	59 134

NOTE 4 CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Créances des activités du secteur bancaire	2 326 941	2 346 710
Créances en défaut – activités du secteur bancaire	37 490	55 777
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	- 37 490	- 55 777
TOTAL	2 326 941	2 346 710

Ventilation par échéance

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

31/12/20

ÉCHUES

(en milliers d'euros)

	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	3 690	27 854	5 946	37 490
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	- 3 690	- 27 854	- 5 946	- 37 490
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941

31/12/19

ÉCHUES

(en milliers d'euros)

	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	1 402	30 459	23 915	55 777
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	- 1 402	- 30 459	- 23 915	- 55 777
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710

NOTE 5 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Il n'y a pas d'investissement dans les entreprises associées au 31/12/2020.

NOTE 6 IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Immeubles d'exploitation	21 196	22 363
Immobilisations corporelles	14 041	15 800
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	77 528	85 613
TOTAL	112 765	123 776

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Immeubles d'exploitation	85 281	- 64 085	21 196
Immobilisations corporelles	49 332	- 35 291	14 041
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	113 330	- 35 802	77 528
TOTAL	247 943	- 135 178	112 765

(en milliers d'euros)	31/12/19		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Immeubles d'exploitation	85 281	- 62 919	22 363
Immobilisations corporelles	56 195	- 40 395	15 800
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	103 919	- 18 305	85 613
TOTAL	245 395	- 121 619	123 776

Variation de la valeur brute des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE		AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	RECLASSEMENT	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0	0	0	7 140
Immeubles d'exploitation	78 141	0	0	0	0	0	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	88 009	0	6 295	- 100	0	- 1 616		92 588
Total immeubles d'exploitation	173 290	0	6 295	- 100	0	- 1 616		177 869
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 540	0	167	- 3	0	- 36		3 668
Autres immobilisations corporelles	52 656	82	1 947	- 8 192	0	- 828		45 665
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	15 909	0	4 889	0	0	- 56		20 742
Total immobilisations corporelles	72 105	82	7 003	- 8 195	0	- 920		70 075
TOTAL	245 395	82	13 298	- 8 295	0	- 2 536		247 943

(en milliers d'euros)	31/12/18	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE ET AUTRES	31/12/19
Terrains - exploitation	14 010	0	- 6 870	0	7 140
Immeubles d'exploitation	93 785	2 296	- 17 939	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	73 632	14 270	0	107	88 009
Total immeubles d'exploitation	181 427	16 566	- 24 809	107	173 290
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 412	305	- 25	- 152	3 540
Autres immobilisations corporelles	51 187	3 261	- 1 493	- 299	52 656
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	11 763	4 122	0	24	15 909
Total immobilisations corporelles	66 362	7 688	- 1 518	- 427	72 105
TOTAL	247 789	24 254	- 26 327	- 320	245 395

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES	RECLASSEMENT	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Amortissement immeubles d'exploitation	- 62 919	0	- 1 607	0	441	0	- 64 085
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	441	- 441	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	- 12 652	0	- 12 615	27	0	608	- 24 632
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation		0	0	0		0	0
Total immeubles d'exploitation	- 75 571	0	- 14 222	468	0	608	- 88 717
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 38 380	0	- 3 589	6 362	0	472	- 35 135
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 015	0	- 8	1 796	0	70	- 157
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	- 5 653	0	- 5 545	0		28	- 11 170
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles		0	0	0		0	0
Total immobilisations corporelles	- 46 048	0	- 9 142	8 158	0	570	- 46 462
TOTAL	- 121 619	0	- 23 364	8 626	0	1 178	- 135 179

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	31/12/18	DOTATIONS	REPRISES	EFFET DE CHANGE ET AUTRES	31/12/19
Amortissement immeubles d'exploitation	- 74 680	- 1 643	13 404	0	- 62 919
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation		- 12 653	- 213	214	- 12 652
Total immeubles d'exploitation	- 74 680	- 14 296	13 191	214	- 75 571
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 36 194	- 4 557	2 610	- 239	- 38 380
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 547	- 14	0	546	- 2 015
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	0	- 5 643		- 10	- 5 653
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	- 38 741	- 10 214	2 610	297	- 46 048
TOTAL	- 113 421	- 24 510	15 801	511	- 121 619

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Valeur nette comptable	21 196	22 363
Valeur de marché	72 699	43 995
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	51 503	21 632

Les immeubles d'exploitation détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2020.

NOTE 7 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31/12/20			31/12/19		
	BRUT	PROVISION	NET	BRUT	PROVISION	NET
Créances sur les assurés et les agents	289 824	- 37 915	251 909	302 755	- 36 864	265 891
Primes acquises non émises	90 499		90 499	123 755		123 755
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	174 374	- 221	174 153	142 937	- 221	142 716
TOTAL	554 697	- 38 136	516 561	569 447	- 37 085	532 362

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/20					TOTAL
	ÉCHUES					
	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	363 147	106 217	29 453	16 980	766	516 561

(en milliers d'euros)	31/12/19					TOTAL
	ÉCHUES					
	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	393 216	83 053	42 816	12 257	1 020	532 362

Le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal pour les raisons suivantes :

- l'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres ;

- de plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à 3 mois.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Frais d'acquisition reportés	35 494	40 384
Créances clients sur autres activités	62 390	62 112
Créances d'impôt exigible	49 853	49 675
Autres créances	181 332	181 187
TOTAL	329 069	333 358

La ligne « autres créances » se compose principalement :

- de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 34 millions d'euros ;

- de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 43 millions d'euros.

NOTE 9 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Disponibilités	378 134	296 121
Équivalents de trésorerie	22 835	24 656
TOTAL	400 969	320 777

Au 31 décembre 2020 le cash opérationnel ressort en hausse de plus de 80 millions d'euros comparé au 31 décembre 2019. Suite à la crise sanitaire il a été décidé de relever le montant de liquidité pour anticiper le paiement de sinistre. Malgré le soutien de nombreux états, le Groupe a décidé d'être prudent sur les investissements des excédents de liquidité afin de

conserver suffisamment de trésorerie pour subvenir à ses besoins.

Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

NOTE 10 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

ACTIONS ORDINAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	NOMINAL	CAPITAL EN EUROS
Valeur au 31 décembre 2019	152 031 949	2	304 063 898
Annulation d'actions	-	-	-
Valeur au 31 décembre 2020	152 031 949	2	304 063 898
Déduction des titres auto-détenus	- 2 341 985	2	- 4 683 970
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2020 HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	149 689 964	2	299 379 928

Actionnaires	31/12/20		31/12/19	
	NOMBRE D'ACTIONS	%	NOMBRE D'ACTIONS	%
Natixis	64 153 881	42,86 %	64 153 881	42,48 %
Public	85 536 083	57,14 %	86 877 316	57,52 %
TOTAL HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	149 689 964	100 %	151 031 197	100 %

L'entité mère du Groupe Coface est Natixis, elle-même est détenue par BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Au 31 décembre 2020, Natixis détient 42,86 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,20 % des actions y compris titres auto-détenus. La cession de 29,5 % du capital de Coface de Natixis à Arch Capital

Group Ltd, annoncée le 25 février 2020, sera effective à la réalisation de l'opération.

La réalisation définitive de l'opération est soumise à l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

NOTE 11 PAIEMENTS SUR LA BASE D'ACTIONS

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

PLAN	DATE D'ATTRIBUTION	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES	PÉRIODE D'ACQUISITION	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	JUSTE VALEUR DE L'ACTION À LA DATE D'ATTRIBUTION	CHARGE NETTE DE L'EXERCICE (en K€)
Long-Term Incentive Plan 2017	08/02/17	333 197	3 ans	09/02/20	09/02/20	6,2	86
Long-Term Incentive Plan 2018	12/02/18	289 132	3 ans	15/02/21	15/02/21	8,5	646
Long-Term Incentive Plan 2019	11/02/19	368 548	3 ans	14/02/22	14/02/22	7,9	762
Long-Term Incentive Plan 2020	05/02/20	312 200	3 ans	06/02/23	06/02/23	11,4	879

Évolution du nombre d'actions gratuites

PLAN	NOMBRE D'ACTIONS À ACQUÉRIR AU 31/12/19	ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES EN 2020	NOMBRE D'ACTIONS ANNULÉES EN 2020	NOMBRE D'ACTIONS ACQUISES EN 2020	NOMBRE D'ACTIONS À ACQUÉRIR AU 31/12/20
Long-Term Incentive Plan 2017	333 197			- 333 197	0
Long-Term Incentive Plan 2018	298 132			- 10 000	288 132
Long-Term Incentive Plan 2019	368 548			- 1 240	367 308
Long-Term Incentive Plan 2020		312 200			312 200

L'enveloppe globale affectée au Long-Term Incentive Plan 2020 s'élevait à 347 841 titres ; 340 309 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 312 200 sous forme

d'actions gratuites et 28 109 sous forme d'unités de performance.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des *Long-Term Incentive Plan* sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux

salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- taux de distribution du résultat fixé à 60 % ;
- valeur d'incessibilité calculée en considérant un taux d'intérêt sans risque et un taux d'emprunt à deux ans.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 2 373 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

NOTE 12 RÉSERVES DE RÉÉVALUATION

(en milliers d'euros)	INSTRUMENTS DE PLACEMENTS	RÉSERVES - GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES (IAS 19R)	IMPÔT	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION - PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION
Montants au 1^{er} janvier 2020	214 812	- 34 700	- 20 866	159 246	- 117	159 129
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	958		- 396	562	0	562
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	20 218		- 2 957	17 261	1	17 262
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		1 700	- 402	1 298	0	1 298
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2020	235 988	- 33 000	- 24 621	178 367	- 116	178 251

(en milliers d'euros)	INSTRUMENTS DE PLACEMENTS	RÉSERVES - GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES (IAS 19R)	IMPÔT	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION - PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION
Montants au 1^{er} janvier 2019	116 607	- 30 314	- 1 836	84 457	- 122	84 335
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	- 8 926		1 606	- 7 320	- 1	- 7 321
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	107 131		- 21 793	85 338	6	85 344
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		- 4 386	1 157	- 3 229	0	- 3 229
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2019	214 812	- 34 700	- 20 866	159 246	- 117	159 129

NOTE 13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Provisions pour litiges	2 143	2 769
Provisions pour pensions et obligations similaires	63 619	66 447
Autres provisions pour risques et charges	30 546	31 716
TOTAL	96 307	100 932

(en milliers d'euros)	30/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	RECLAS-SEMENT	VARIATION EN OCI	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Provision pour litiges personnel	2 554	0	207	0	- 911	0	0	- 35	1 815
Provision pour autres litiges	215	0	283	0	0	- 92	0	- 78	328
Provisions pour litiges	2 769	0	490	0	- 911	- 92	0	- 113	2 143
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 447	560	3 565	- 4 514	- 533	0	- 1 700	- 206	63 619
Provision pour risque sur les filiales	17 942	0	0	0	- 1 202	0	0	- 98	16 642
Provisions pour restructuration	10 532	0	6 070	- 3 484	- 2 094	0	0	15	11 039
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	- 3 355	1 778	1 577	0	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	576	0	0	0	0	92	0	- 38	630
Autres provisions pour risques	2 666	0	0	0	- 431	0	0	0	2 235
Autres provisions pour risques et charges	31 716	0	2 715	- 1 706	- 2 150	92	0	- 121	30 546
TOTAL	100 932	560	6 770	- 6 220	- 3 594	0	- 1 700	- 440	96 307

(en milliers d'euros)	31/12/18	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	RECLAS-SEMENT	VARIATION EN OCI	EFFET DE CHANGE	31/12/19
Provision pour litiges personnel	2 893	0	872	- 850	- 360	0	0	- 2	2 553
Provision pour autres litiges	548	0	185	0	- 492	- 19	0	- 6	216
Provisions pour litiges	3 441	0	1 057	- 850	- 852	- 19	0	- 8	2 769
Provisions pour pensions et obligations similaires	62 564	127	5 201	- 4 995	- 973	0	4 386	137	66 447
Provision pour risque sur les filiales	15 138	0	3 166	- 1 038	2	0	0	678	17 946
Provisions pour restructuration	11 426	0	7 014	- 7 652	- 259	0	0	0	10 529
Provision pour impôts (hors impôt courant)	695	0	0	0	- 128	19	0	- 9	577
Autres provisions pour risques	1 080	0	919	- 48	0	713	0	0	2 664
Autres provisions pour risques et charges	28 339	0	11 099	- 8 738	- 385	732	0	669	31 716
TOTAL	94 344	127	17 357	- 14 583	- 2 210	713	4 386	798	100 932

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration. Les autres provisions pour risques et charges sont essentiellement composées des provisions pour risque sur les filiales (17,9 millions d'euros) et les provisions pour restructuration (10,5 millions d'euros).

La principale variation nette de l'exercice est liée aux provisions pour risque sur filiales : Coface Services West Africa (1 million d'euros).

Les provisions liées au plan stratégique s'élèvent à 10,4 millions d'euros au 31 décembre 2020. L'impact net sur la période correspond à une reprise de 0,5 million d'euros.

NOTE 14 AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	68 684	64 585
Coût des services rendus	3 187	1 455
Coût financier	437	2 803
(Gains)/pertes actuarielles	- 2 228	4 506
Prestations payées	- 4 659	- 4 934
Entrée de périmètre	560	127
Autres	- 207	142
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	65 774	68 684
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 237	2 021
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	65	156
Contribution de l'employé	0	0
Contribution de l'employeur	72	83
Prestations payées	- 218	- 23
Autres	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 156	2 237
Réconciliation		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	65 774	68 684
Juste valeur des actifs du régime	2 156	2 237
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 63 619	- 66 447
Compte de résultat		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 187	1 474
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0
Coût financier	437	965
Produit financier	- 17	0
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 575	1 804
Autres	- 207	141
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	2 824	4 365
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables		
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 1 700	4 386
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 1 700	4 386

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

	31/12/20					
(en milliers d'euros)	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE	AUTRES	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Acquisition/Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	560	560
Coût des services rendus	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût financier	59	207	150	21	0	437
(Gains)/pertes actuarielles	- 911	- 410	- 758	- 131	- 17	- 2 228
Prestations payées	- 956	- 2 563	- 732	- 78	- 330	- 4 659
Autres	0	0	0	0	- 207	- 207
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 313	925	0	0	2 238
Écarts de réévaluation – Rendement des actifs du régime	0	66	- 1	0	0	65
Contribution de l'employeur	0	16	56	0	0	72
Prestations payées	0	- 193	- 25	0	0	- 218
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 202	955	0	0	2 157
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Juste valeur des actifs du régime	0	1 202	955	0	0	2 157
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 13 399	- 24 742	- 17 140	- 4 024	- 4 313	- 63 618
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	59	207	150	21	0	437
Produit financier	0	- 9	- 8	0	0	- 17
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 86	- 442	- 23	- 23	0	- 575
Autre	0	0	0	0	- 207	- 207
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	755	1 239	320	319	192	2 824
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 825	- 25	- 726	- 108	- 17	- 1 700
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 825	- 25	- 726	- 108	- 17	- 1 700

31/12/19

(en milliers d'euros)	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE	AUTRES	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Coût des services rendus	678	403	201	296	- 123	1 455
Coût financier	103	2 255	317	128	0	2 803
(Gains)/pertes actuarielles	- 1 383	2 470	3 206	213	0	4 506
Prestations payées	- 1 241	- 2 567	- 1 067	- 59	0	- 4 934
Autres	0	0	0	0	142	142
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 248	773	0	0	2 021
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	63	93	0	0	156
Contribution de l'employeur	0	8	75	0	0	83
Prestations payées	0	- 6	- 17	0	0	- 23
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 313	924	0	0	2 237
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Juste valeur des actifs du régime	0	1 313	924	0	0	2 237
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 14 424	- 25 914	- 18 311	- 3 890	- 3 908	- 66 447
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	678	403	201	315	- 123	1 474
Coût des services passés	0	0	0	- 19	0	- 19
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	234	407	283	41	0	965
Produit financier	0	0	0	0	0	0
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 131	1 827	20	88	0	1 804
Autre	0	0	0	0	141	141
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	781	2 637	504	425	18	4 365
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 1 383	2 429	3 127	213	0	4 386
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 1 383	2 429	3 127	213	0	4 386

Hypothèses actuarielles

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/20			
	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE
Taux d'inflation	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00 %	1,10 %	1,10 %	N/A
Indemnités de fin de carrière	0,50 %	N/A	1,10 %	1,10 %
Médailles du travail	0,00 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %
Autres avantages	0,00 %	1,10 %	N/A	1,10 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90 %	2,10 %	3,00 %	1,60 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,16	4,20	7,40
Indemnités de fin de carrière	14,89	N/A	9,57	11,10
Médailles du travail	14,89	14,56	18,26	7,50
Autres avantages	0,00	3,34	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,72	13,17	17,28	20,20
Indemnités de fin de carrière	14,57	0,00	9,38	9,49
Médailles du travail	8,04	10,26	10,24	10,67
Autres avantages	13,88	1,68	N/A	N/A

	31/12/19			
	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE
Taux d'inflation	1,70 %	1,70 %	1,70 %	1,70 %
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00 %	0,80 %	0,80 %	N/A
Indemnités de fin de carrière	0,40 %	N/A	0,80 %	0,80 %
Médailles du travail	0,00 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %
Autres avantages	0,50 %	0,80 %	N/A	0,80 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,00 %	2,20 %	3,00 %	1,70 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,26	4,39	8,40
Indemnités de fin de carrière	16,83	N/A	10,04	12,10
Médailles du travail	16,83	14,88	19,38	8,50
Autres avantages	0,00	3,78	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,76	13,55	18,24	22,10
Indemnités de fin de carrière	14,57	0,00	10,04	9,63
Médailles du travail	8,93	10,57	9,31	10,80
Autres avantages	14,18	1,66	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle

31/12/20

	RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES		AUTRES AVANTAGES À LONG TERME	
	COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	MÉDAILLES DU TRAVAIL	AUTRES AVANTAGES
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,41 %	- 11,11 %	- 9,00 %	- 1,68 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	15,62 %	13,26 %	10,47 %	1,73 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	8,11 %	9,57 %	1,35 %	1,34 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,74 %	- 8,16 %	- 1,73 %	- 1,33 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,05 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 12,65 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,55 %	11,63 %	2,48 %	1,34 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 9,57 %	- 9,97 %	- 2,72 %	- 1,33 %

31/12/19

	RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES		AUTRES AVANTAGES À LONG TERME	
	COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	MÉDAILLES DU TRAVAIL	AUTRES AVANTAGES
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,83 %	- 11,26 %	- 8,11 %	- 1,64 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	16,27 %	13,54 %	9,70 %	1,70 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	8,12 %	9,70 %	0,96 %	1,66 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,73 %	- 8,26 %	- 1,20 %	- 1,64 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,90 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 12,97 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,85 %	11,85 %	2,04 %	1,66 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 9,83 %	- 10,15 %	- 2,15 %	- 1,64 %

NOTE 15 DETTES DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Exigibilité à moins d'un an		
• Intérêts	11 756	11 756
• Amortissement des frais	- 571	- 547
Total	11 185	11 209
Exigibilité entre un an et cinq ans		
• Amortissement des frais	- 1 376	- 1 948
• Nominal	380 000	380 000
Total	378 624	378 052
Exigibilité à plus de cinq ans		
• Amortissement des frais	-	0
• Nominal	-	0
Total	-	0
TOTAL	389 810	389 261

COFACE SA a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE SA de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date du 25 mars

2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA, courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 389 810 milliers d'euros au 31 décembre 2020 ; elle se compose :

- du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 1 947 milliers d'euros ;
- augmenté des intérêts non échus de 11 756 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 222 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

NOTE 16 PASSIFS LOCATIFS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Passifs locatifs – Loc. immo.	78 354	82 425
Passifs locatifs – Loc. mob.	9 771	10 565
PASSIFS LOCATIFS – LOCATION	88 124	92 990

NOTE 17 PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Provisions pour primes non acquises	255 380	281 465
Provisions de sinistres	1 372 822	1 361 352
Provisions pour ristournes de primes	175 890	184 402
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 804 092	1 827 219
Provisions pour primes non acquises	- 44 891	- 59 130
Provisions de sinistres	- 485 476	- 341 936
Provisions pour ristournes de primes	- 73 086	- 49 301
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	- 603 453	- 450 367
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	1 200 639	1 376 852

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés ; elles s'élèvent à 780 millions d'euros au 31 décembre 2020.

NOTE 18 RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	535 447	523 020
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	357 384	301 058
Dettes financières représentées par des titres	1 425 562	1 538 727
TOTAL	2 318 392	2 362 805

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des entités d'affacturage du Groupe - Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

NOTE 19 IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Impôts différés actif	- 49 250	- 64 042
Impôts différés passif	110 507	107 357
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	61 256	43 315
Décalages temporaires	- 11 753	- 16 705
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	- 9 135	- 9 951
Déficits fiscaux	- 6 391	- 7 290
Annulation de la provision pour égalisation	88 535	77 261
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	61 256	43 315

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

La loi de finance pour 2020 a modifié la trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 25 % pour les entreprises réalisant plus de 250 millions d'euros de chiffre

d'affaires. Ce futur changement de taux a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. *A contrario*, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/19	VARIATION PAR RÉSULTAT	VARIATION RÉÉVALUATION DES PLACEMENTS AFS	VARIATION DES IMPACTS DE CHANGE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/20
Europe du Nord	49 127	4 302	83	- 247	4 206	5	57 476
Europe de l'Ouest	29 088	- 5 665	- 238	31	0	506	23 722
Europe centrale	- 2 127	1 966	- 67	- 258	0	561	75
Méditerranée et Afrique	- 24 380	5 531	0	354	0	0	- 18 495
Amérique du Nord	2 402	- 278	489	- 221	0	0	2 392
Amérique latine	- 6 025	- 990	2 851	1 637	0	0	- 2 527
Asie-Pacifique	- 4 770	3 033	234	116	0	0	- 1 387
TOTAL	43 315	7 899	3 352	1 412	4 206	1 072	61 256

(en milliers d'euros)	31/12/18	01/01/19 *	VARIATION PAR RÉSULTAT	VARIATION RÉÉVALUATION DES PLACEMENTS AFS	VARIATION DES IMPACTS DE CHANGE	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/19
Europe du Nord	58 943	58 943	-9 113	58	0	-761	49 127
Europe de l'Ouest	15 618	15 714	-7 353	19 834	-15	909	29 089
Europe Centrale	-1 069	-1 069	-796	38	109	-409	-2 127
Méditerranée et Afrique	-17 233	-17 233	-7 244	0	97	0	-24 380
Amérique du Nord	1 404	1 404	427	537	34	0	2 402
Amérique Latine	-2 902	-2 902	-3 449	-487	812	0	-6 026
Asie Pacifique	-11 608	-11 608	6 786	209	-157	0	-4 770
TOTAL	43 153	43 249	-20 742	20 189	880	-261	43 315

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 16.

La colonne « autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables.

Impôts différés actif liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actif liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	2 420	986
Europe de l'Ouest	0	1 422
Europe centrale	86	609
Méditerranée et Afrique	944	717
Amérique du Nord	71	0
Amérique latine	888	1 083
Asie-Pacifique	1 981	2 472
TOTAL	6 391	7 290

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de

l'entité estimés pour la période de 2021 à 2025, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la direction.

NOTE 20 DETTES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dépôt de garantie des assurés et divers	1 676	2 630
Dettes envers les assurés et les agents	83 159	78 446
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	84 835	81 076
Dettes envers les réassureurs et les cédants	326 103	135 454
Dépôts reçus des réassureurs	3 194	3 333
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	329 297	138 787
TOTAL	414 133	219 863

NOTE 21 AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dettes d'impôt exigible	70 621	66 295
Instruments dérivés et dettes rattachées	26	889
Personnel	51 227	56 621
Créditeurs divers	197 402	206 781
Produits constatés d'avance	7 711	9 340
Comptes de régularisation passif	5 879	17 828
Autres dettes	262 219	290 570
TOTAL	332 865	357 754

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 22 CHIFFRE D'AFFAIRES

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
<i>Primes affaires directes</i>	1 176 378	1 224 651
<i>Primes en acceptation</i>	97 389	102 984
Primes brutes émises	1 273 767	1 327 635
Ristournes de primes	- 78 111	- 95 079
Variation des provisions pour primes non acquises	8 678	3 041
Primes brutes acquises	1 204 334	1 235 597
Accessoires de primes	143 985	140 114
Produits nets des activités bancaires	58 450	64 106
Autres prestations et services liés	102	94
Information et autres services	34 523	31 108
Gestion de créances	9 469	10 069
Produits des autres activités	44 094	41 271
Autres revenus	246 530	245 491
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 450 864	1 481 088

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	297 721	307 464
Europe de l'Ouest	291 848	294 650
Europe centrale	143 081	148 078
Méditerranée et Afrique	394 890	394 175
Amérique du Nord	136 518	138 475
Amérique latine	67 328	80 653
Asie-Pacifique	119 478	117 593
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 450 864	1 481 088

Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
<i>Primes brutes acquises - Crédit</i>	1 132 876	1 164 752
<i>Primes brutes acquises - Single Risk</i>	21 141	21 193
Primes brutes acquises - Assurance-crédit	1 154 017	1 185 945
Accessoires de primes	143 985	140 114
Autres prestations et services liés	102	94
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 298 104	1 326 153
Primes brutes acquises - Caution	50 317	49 652
Commissions de financement	26 995	35 226
Commissions d'affacturage	32 758	30 304
Autres	- 1 302	- 1 424
Produit net des activités bancaires (affacturage)	58 450	64 106
Information et autres services	34 523	31 108
Gestion de créances	9 469	10 069
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	43 992	41 177
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 450 864	1 481 088

NOTE 23 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Sinistres payés nets de recours	- 541 323	- 456 416
Frais de gestion des sinistres	- 31 839	- 31 212
Variation des provisions de sinistres	- 50 490	- 48 619
TOTAL	- 623 653	- 536 247

Charges des prestations des contrats par année de survenance

(en milliers d'euros)	31/12/20			31/12/19		
	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES
Charges de sinistres de l'année en cours	- 905 412	391 217	- 514 195	- 866 463	219 596	- 646 867
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	281 759	- 94 493	187 266	330 216	- 80 145	250 071
TOTAL	- 623 653	296 724	- 326 929	- 536 247	139 451	- 396 796

NOTE 24 FRAIS GÉNÉRAUX PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Frais d'acquisition des contrats	- 238 453	- 242 675
Frais d'administration	- 261 807	- 274 784
Autres charges de l'activité assurance	- 60 971	- 70 739
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 12 833	- 13 742
Charges des activités de services	- 81 608	- 75 198
Charges d'exploitation	- 655 672	- 677 138
Gestion interne des placements	- 3 420	- 4 037
Frais de gestion de sinistres	- 31 839	- 31 212
TOTAL	- 690 931	- 712 387
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	<i>- 2 854</i>	<i>- 7 038</i>

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des activités de services, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 690 931 milliers d'euros au 31 décembre 2020, contre 712 387 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

NOTE 25 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dotations aux provisions sur créances	- 97	- 138
Reprises aux provisions sur créances	0	6 559
Pertes sur créances	- 3	- 8 225
Coût du risque	- 100	- 1 804
Charges d'exploitation	- 12 833	- 13 742
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 12 933	- 15 546

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

NOTE 26 RÉSULTAT DES CESSIONS EN RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Sinistres cédés	180 639	126 829
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	135 321	12 622
Commissions payées par les réassureurs	199 126	136 171
Produits des cessions en réassurance	515 087	275 622
Primes cédées	- 544 788	- 350 573
Variation des provisions de primes	- 14 415	- 3 012
Charges des cessions en réassurance	- 559 203	- 353 585
TOTAL	- 44 116	- 77 963

NOTE 27 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES HORS COÛT DE L'ENDETTEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Revenus des placements	38 396	50 635
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 883	1 287
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	- 317	0
Plus ou moins-values de cessions	1 784	- 299
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	- 334	- 15
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	- 4 685	- 6 148
Pertes et profits de change	- 5 460	- 695
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne ⁽¹⁾</i>	- 854	- 4 291
Frais de gestion des placements	- 6 015	- 7 840
TOTAL	26 903	36 940

(1) Le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à - 854 milliers d'euros ; ils se décomposent en 5 496 milliers d'euros de résultat réalisé et - 6 350 milliers d'euros de résultat latent.

Ventilation des produits de placements par classe

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Actions	- 6 771	6 591
Produits de taux	22 243	39 771
Immobilier de placement	9 702	8 411
Sous-total	25 174	54 773
Filiales non consolidées	5 234	- 4 734
Résultat de change et des dérivés*	2 510	- 5 259
Frais financiers et charges des placements	- 6 015	- 7 840
TOTAL	26 903	36 940

*Bien que les instruments dérivés soient utilisés pour couvrir le risque de change global, le groupe COFACE n'applique pas comptablement la comptabilité de couverture.

NOTE 28 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	- 323	- 1 308
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Build to Lead</i>	- 4 885	
Provisions pour restructuration	- 615	- 5 300
Dotation prov. pour dépréciation – écart d'acquisition UGT Amérique latine	- 845	
Autres charges opérationnelles	- 8 663	- 2 829
Total autres charges opérationnelles	- 15 331	- 9 437
Plus-value de cession immeuble d'exploitation Italie		2 312
Autres produits opérationnels	1 544	1 125
Total autres produits opérationnels	1 544	3 437
TOTAL	- 13 787	- 6 000

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 13,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les autres charges opérationnelles sont composées de :

- frais liés à la cession de 29,5 % du capital du groupe Coface par Natixis à Arch Capital Group pour 5,6 millions d'euros ;
- frais d'internalisation des commerciaux aux États-Unis à hauteur de 1,3 million d'euros.

NOTE 29 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Impôts exigibles	- 36 805	- 76 177
Impôts différés	- 7 899	20 743
TOTAL	- 44 704	- 55 434

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/20		31/12/19	
Résultat net (part du Groupe)	82 900		146 729	
Participations ne donnant pas le contrôle	- 4		10	
Impôt sur les résultats	- 44 704		- 55 434	
Écarts d'acquisition négatifs	8 910		4 662	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0		0	
Résultat consolidé avant impôt, avant quote-part dans les résultats des entreprises associées et écarts d'acquisition négatifs	118 698		197 490	
Taux d'impôt		32,02 %		34,43 %
Impôt théorique	- 38 007		- 67 996	
Impôt sur les résultats	- 44 704	37,66 %	- 55 434	28,07 %
Différence	6 697	5,64 %	- 12 562	- 6,36 %
Incidence différentiel taux Groupe/taux local	10 084	8,50 %	24 547	12,43 %
Impôts spécifiques locaux	- 2 909	- 2,45 %	- 3 118	- 1,58 %
dont CVAE France	- 740	- 0,62 %	- 1 375	- 0,70 %
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	- 8 258	- 6,96 %	- 4 934	- 2,50 %
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	2 731	2,30 %	1 266	0,64 %
Dividendes France non déductibles (1 %)		0,00 %		0,00 %
Effet du report variable	- 6 221	- 5,24 %	- 6 175	- 3,13 %
Autres différences	- 2 124	- 1,79 %	976	0,49 %

Le taux d'impôt du Groupe a augmenté de neuf points puisqu'il est de 37,66 % sur l'exercice 2020 comparé à 28,07 % sur l'exercice 2019.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'explique par l'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe/local, compensé par l'effet négatif de la non activation des déficits fiscaux dans les entités ayant générées des pertes sur l'exercice ainsi que la prise en compte d'un report variable (principalement en France).

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 30 VENTILATION DU RÉSULTAT PAR SECTEUR

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2020 par secteur

(en milliers d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE - AFRIQUE
Chiffre d'affaires	299 691	286 216	144 556	397 272
<i>dont primes acquises</i>	202 081	251 674	117 343	329 304
<i>dont affacturage</i>	49 879	- 939	9 510	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 731	35 481	17 703	67 968
Charges des prestations des contrats (y.c. frais de gestion)	- 74 768	- 120 303	- 54 100	- 182 806
Coût du risque	- 32		- 68	
Commissions	- 20 319	- 35 200	- 10 382	- 42 887
Autres frais généraux internes	- 110 024	- 94 376	- 50 431	- 118 882
Résultat technique avant réassurance*	94 548	36 337	29 575	52 697
Résultat net des cessions en réassurance	- 22 158	- 27 823	- 9 748	2 990
Autres produits et charges opérationnels	- 5 507	- 6 486	- 21	393
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	7 020	- 12 115	8 412	15 405
Charges de financement	- 197	- 3 336	- 275	- 647
Résultat opérationnel y compris charges de financement	73 706	- 13 423	27 943	70 838
Dépréciation écart d'acquisition		8 910		
Résultat avant impôt	73 706	- 4 513	27 943	70 838
Impôts sur les résultats	- 25 821	1 581	- 9 789	- 24 816
Résultat net de l'ensemble consolidé	47 885	- 2 932	18 154	46 022
Participations ne donnant pas le contrôle	- 2		- 1	- 1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	47 883	- 2 932	18 153	46 021

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE LATINE	ASIE - PACIFIQUE	RÉASSURANCE GROUPE	COGERI	COÛTS HOLDING	INTERZONE	TOTAL GROUPE
136 519	67 328	119 478	720 282	29 152		- 749 631	1 450 864
123 689	64 749	115 493	720 282			- 720 282	1 204 334
							58 450
12 830	2 579	3 985		29 152		- 29 349	188 080
- 78 764	- 46 837	- 56 383	- 297 175		- 3 927	291 411	- 623 652
							- 100
- 15 055	- 8 453	- 22 493	- 273 334			273 278	- 154 845
- 45 614	- 25 192	- 38 628		- 29 191	- 25 091	36 601	- 500 828
- 2 914	- 13 154	1 974	149 773	- 39	- 29 018	- 148 341	171 439
- 11 052	14 965	- 13 895	- 127 169			149 774	- 44 116
- 1 300	- 866						- 13 787
3 221	5 275	3 690		- 467	- 962	- 2 575	26 904
- 1 077	- 276	- 634		- 203	- 16 222	1 127	- 21 740
- 13 122	5 944	- 8 865	22 604	- 709	- 46 202	- 15	118 699
							8 910
- 13 122	5 944	- 8 865	22 604	- 709	- 46 202	- 15	127 609
4 597	- 2 082	3 106	- 7 919	248	16 185	5	- 44 704
- 8 525	3 862	- 5 759	14 685	- 461	- 30 017	- 10	82 904
							- 4
- 8 525	3 862	- 5 759	14 685	- 461	- 30 017	- 10	82 900

Ventilation du résultat au 31 décembre 2019 par secteur

(en milliers d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE - AFRIQUE
Chiffre d'affaires	309 295	290 567	149 538	396 060
<i>dont primes acquises</i>	208 165	255 701	120 842	334 348
<i>dont affacturage</i>	53 931	- 705	10 880	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 199	35 571	17 816	61 712
Charges des prestations des contrats (y.c. frais de gestion)	- 85 109	- 88 467	- 51 340	- 154 749
<i>dont frais de gestion</i>	- 2 500	- 7 068	- 1 633	- 4 634
Coût du risque	- 2 353		549	
Commissions	- 20 997	- 39 093	- 9 549	- 42 259
Autres frais généraux internes	- 114 141	- 98 847	- 54 412	- 113 335
Résultat technique avant réassurance*	86 695	64 160	34 786	85 717
Résultat net des cessions en réassurance	- 9 115	- 37 432	- 9 596	- 15 235
Autres produits et charges opérationnels	- 5 231	- 1 618	- 27	1 626
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	2 239	8 998	5 855	7 737
<i>dont gestion interne des placements</i>		- 1 231		
Charges de financement	- 258	- 2 851	- 612	- 862
Résultat opérationnel y compris charges de financement	74 330	31 257	30 406	78 983
Quote-part dans les résultats des entreprises associées			4 662	
Résultat avant impôt	74 330	31 257	35 068	78 983
Impôts sur les résultats	- 20 383	- 8 571	- 9 616	- 21 659
Résultat net de l'ensemble consolidé	53 947	22 686	25 452	57 324
Participations ne donnant pas le contrôle	- 2	- 1	- 2	15
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	53 945	22 685	25 450	57 339

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE LATINE	ASIE - PACIFIQUE	RÉASSURANCE GROUPE	COGERI	COÛTS HOLDING	INTERZONE	TOTAL GROUPE
138 474	80 653	117 593	978 189	26 567		- 1 005 848	1 481 088
124 784	77 881	113 875	978 189			- 978 188	1 235 597
							64 106
13 690	2 772	3 718		26 567		- 27 660	181 385
- 57 103	- 46 796	- 40 893	- 408 105		- 5 698	402 013	- 536 247
- 1 397	- 615	- 350			- 5 698	- 7 316	- 31 212
							- 1 804
- 20 412	- 10 412	- 22 629	- 373 998			374 001	- 165 348
- 42 940	- 28 618	- 38 555		- 26 535	- 29 174	34 767	- 511 790
18 019	- 5 173	15 516	196 086	32	- 34 872	- 195 067	265 899
- 2 869	- 2 873	4 037	- 200 966			196 086	- 77 963
- 994	244						- 6 000
3 669	10 394	2 850		237	- 1 057	- 3 982	36 940
- 71					- 1 057	- 1 677	- 4 037
- 1 498	- 312	- 996		- 94	- 16 207	2 305	- 21 385
16 327	2 280	21 407	- 4 880	175	- 52 136	- 658	197 491
							4 662
16 327	2 280	21 407	- 4 880	175	- 52 136	- 658	202 153
- 4 477	- 625	- 5 870	1 338	- 48	14 297	180	- 55 434
11 850	1 655	15 537	- 3 542	127	- 37 839	- 478	146 719
							10
11 850	1 655	15 537	- 3 542	127	- 37 839	- 478	146 729

NOTE 31 RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/20		
	NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	RÉSULTAT NET (en K€)	RÉSULTAT PAR ACTION (en €)
Résultat de base par action	150 360 581	82 900	0,55
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	150 360 581	82 900	0,55

	31/12/19		
	NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	RÉSULTAT NET (en K€)	RÉSULTAT PAR ACTION (en €)
Résultat de base par action	151 165 109	146 729	0,97
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	151 165 109	146 729	0,97

NOTE 32 EFFECTIFS

(en équivalent temps plein)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	631	598
Europe de l'Ouest	937	906
Europe centrale	655	622
Méditerranée et Afrique	634	596
Amérique du Nord	200	192
Amérique latine	205	201
Asie-Pacifique	134	132
TOTAL	3 396	3 248

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 396 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2020 contre 3 248 au 31 décembre 2019 ; l'effectif augmente de 148 ETP. La nouvelle entité GK Forsikring AS comprend 24 ETP.

NOTE 33 PARTIES LIÉES

Natixis détient, au 31 décembre 2020, 42,86 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,2 % des actions y compris titres auto-détenus.

	NOMBRE D' ACTIONS	%
Natixis	64 153 881	42,86 %
Public	85 536 083	57,14 %
TOTAL	149 689 964	100,00 %

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA ;
- les placements financiers effectués auprès des Groupes BPCE et de Natixis ;

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface ;
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface ;
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/20		
	NATIXIS SA	NATIXIS FACTOR	ELLISPHERE
Total des produits des activités ordinaires	- 908	0	0
Charges des prestations des contrats	0	0	0
Charges des autres activités	0	0	0
Frais d'acquisition	0	0	0
Frais d'administration	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 908	0	0

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/20			
	GRUPE BPCE	NATIXIS SA	NATIXIS FACTOR	ELLISPHERE
Placements financiers	49 077	0		
Autres actifs	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	831	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	0	0	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	0	32 935	0	0
Autres passifs	0	0	0	0

Les dettes envers les entreprises du secteur bancaire contractées auprès de Natixis s'élèvent à 32 935 milliers d'euros au 31 décembre 2020 ; elles financent l'activité d'affacturage.

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/19		
	NATIXIS SA	NATIXIS FACTOR	ELLISPHERE
Total des produits des activités ordinaires	- 2 297	0	0
Charges des prestations des contrats	0	4	0
Charges des autres activités	0	0	0
Frais d'acquisition	0	7	0
Frais d'administration	0	15	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	9	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 2 297	35	0

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/19			
	GRUPE BPCE	NATIXIS SA	NATIXIS FACTOR	ELLISPHERE
Placements financiers	53 109	0		
Autres actifs		0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 613		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		97 226		
Autres passifs				15

NOTE 34 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)

	31/12/20	33
Avantages du personnel à court terme (salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)	4 844	4 185
Autres avantages à long terme	1 425	1 017
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	0	0
Paiement fondé sur les actions	804	642
TOTAL	7 073	5 844

Le comité de direction est constitué de huit personnes au 31 décembre 2020 et du directeur général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la juste valeur).

Le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites livrées en 2020 et attribuées dans le cadre du LTIP 2017 (valorisées à la juste valeur).

Les jetons de présence distribués aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2020 s'élèvent à 369 milliers d'euros.

NOTE 35 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	MAZARS				KPMG				DELOITTE				AUTRES			
	2020	%	2019	%	2020	%	2019	%	2020	%	2019	%	2020	%	2019	%
Prestations d'audit																
COFACE SA	- 320	29 %	0	0 %	- 22	13 %	- 337	24 %	- 323	17 %	- 310	15 %	0	0 %	0	0 %
Filiales	- 779	69 %	0	0 %	- 135	83 %	- 973	69 %	- 1531	82 %	- 1792	85 %	- 19	34 %	0	0 %
Sous-total	- 1099	98 %	0	0 %	- 157	96 %	- 1310	93 %	- 1854	99 %	- 2,102	100 %	- 19	34 %	0	0 %
Services autres que la certification des comptes																
COFACE SA	0	0 %	0	0 %	0	0 %	- 56	4 %	0	0 %	30	- 1 %	0	0 %	0	0 %
Filiales	- 23	2 %	0	0 %	- 6	4 %	- 37	3 %	- 10	1 %	- 28	1 %	- 37	66 %	0	0 %
Sous-total	- 23	2 %	0	0 %	- 6	4 %	- 93	7 %	- 10	1 %	2	0 %	- 37	66 %	0	0 %
TOTAL	- 1122	100 %	0	0 %	- 163	100 %	- 1403	100 %	- 1864	100 %	- 2100	100 %	- 57	100 %	0	0 %

(en milliers d'euros)	TOTAL			
	2020	%	2019	%
Prestations d'audit				
COFACE SA	- 665	21 %	- 647	18 %
Filiales	- 2 464	77 %	- 2 765	79 %
Sous-total	- 3 129	98 %	- 3 412	97 %
Services autres que la certification des comptes				
COFACE SA	0	0 %	- 26	1 %
Filiales	- 76	2 %	- 65	2 %
Sous-total	- 76	2 %	- 91	3 %
TOTAL	- 3 206	100 %	- 3 503	100 %

Sur l'exercice 2020, le cabinet Mazars a remplacé le cabinet KPMG comme co-commissaire aux comptes. Le reliquat d'honoraires KPMG correspond à des prestations effectuées pour l'audit des comptes 2019.

Les honoraires relatifs aux services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement (i) à des missions

visant à émettre des rapports d'assurance sur de l'information de nature financière ou réglementaire, (ii) des services fiscaux en dehors de France, tels que des prestations de support au reporting fiscal, et (iii) d'autres prestations de Conseils autorisés.

NOTE 36 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	TOTAL	LIÉS AU FINANCEMENT	LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES
Engagements donnés	1 029 839	1 018 188	11 651
Cautions et lettres de crédit	1 018 188	1 018 188	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	4 151		4 151
Engagements reçus	1 537 881	1 018 976	518 905
Cautions et lettres de crédit	117 702		117 702
Garanties	398 704		398 704
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 976	318 976	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	401 315		401 315
Titres nantis reçus des réassureurs	401 315		401 315
Opérations sur marchés financiers	163 766		163 766

Les cautions et lettres de crédit des engagements donnés correspondent principalement à :

- une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- une garantie de Cofinpar pour 7 000 milliers d'euros ;

- ainsi que 631 188 milliers d'euros correspondant aux cautions solidaires données aux banques finançant l'activité *factoring*.

Les nantissements concernent Coface Re pour 365 715 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 35 600 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/19		
	TOTAL	LIÉS AU FINANCEMENT	LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES
Engagements donnés	1 055 216	1 037 195	18 021
Cautions et lettres de crédit	1 037 195	1 037 195	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	10 521		10 521
Engagements reçus	1 503 863	1 018 308	485 555
Cautions et lettres de crédit	140 576		140 576
Garanties	342 479		342 479
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 308	318 308	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	382 200		382 200
Titres nantis reçus des réassureurs	382 200		382 200
Opérations sur marchés financiers	281 097		281 097

NOTE 37 CONTRATS DE LOCATIONS

Les contrats de location sur exercices futurs sont principalement enregistrés au bilan depuis la mise en place de la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019.

NOTE 38 RELATIONS MÈRE-FILIALES

La principale filiale opérationnelle du groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre COFACE SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

- financement :
 - COFACE SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans,
 - en position nette, COFACE SA finance la Compagnie,
- la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par COFACE SA,
- il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie,
- COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie ;
- dividendes :
 - la Compagnie verse des dividendes à COFACE SA ;
- intégration fiscale :
 - la Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est COFACE SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	SOCIÉTÉ COTÉE	COMPAGNIE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (Y COMPRIS SUCCURSALES)	AUTRES FILIALES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
Chiffres d'affaires	1 993	1 322 475	888 543	- 762 147	1 450 864
Résultat opérationnel courant	10 346	80 458	104 390	- 40 970	154 224
Résultat net	- 13 689	4 956	91 634		82 901
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 837 325	5 186 339	1 301 320	- 4 998 422	3 326 562
Endettement financier hors groupe	389 808	0	1		389 809
Trésorerie au bilan	545	252 426	147 999		400 970
Flux de trésorerie lié à l'activité	26 380	81 726	86 251		194 358
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	0	0		0

NOTE 39 ENTRÉE DE GK DANS LE PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Coface GK est entré le 1^{er} juillet 2020 dans le périmètre des comptes consolidés du Groupe Coface.

Conformément à la norme IFRS 3 - Regroupement d'entreprises, la comptabilisation initiale des actifs, des passifs et des intérêts minoritaires peut être modifiée dans les douze mois à compter de la date d'acquisition sur la base des nouvelles informations disponibles permettant sa finalisation.

Ces travaux ont été finalisés au 31 décembre 2020.

Les principaux agrégats du bilan à la date d'entrée du périmètre sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)

BILAN D'OUVERTURE

Principaux agrégats de l'actif

Placements des activités d'assurance	26 693
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	9 626
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	82
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 201
Autres créances	465
Trésorerie	4 795

Principaux agrégats du passif

Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	14 557
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	4 097
Autres dettes	621

La contribution de Coface GK dans le compte de résultat du Groupe Coface au 31 décembre 2020 est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires	5 992
Résultat net hors écart d'acquisition négatif	- 765
Écart d'acquisition négatif	8 910

NOTE 40 BREXIT

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne dans le cadre du Brexit conduit à une perte du passeport européen (Libre Prestation de Service ou LPS).

Le Groupe Coface a échangé avec ses clients afin d'adapter les polices d'assurance concernées par la perte du passeport européen.

NOTE 41 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5 % des titres de Coface SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires. Conformément aux annonces faites en février 2020, les administrateurs représentant Natixis ont ainsi présenté leur démission. Le conseil a alors coopté quatre administrateurs

nommés par Arch ainsi que Bernardo Sanchez Incera qui a alors été nommé Président du Conseil. A compter de cette date, le conseil d'administration de Coface est donc composé de 10 membres, 4 femmes et 6 hommes, dont la majorité (6) d'administrateurs indépendants.

NOTE 42 GESTION DES RISQUES

Les sections qui font partie intégrante des états financiers du Groupe relatives à la gestion des risques sont présentées dans les sections du chapitre 5 du paragraphe 5.1 « Gestion des risques et contrôle interne » et 5.2 « Facteurs de risque ».